

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 18 / 09 / 2018

Présents : Jacques Issartel, Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

ATTENTION : Toute demande faite par un autre moyen que la boîte mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boîte mail de la commission féminine et non la sportive.

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements
Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

COURRIERS : HAUTE TARENTEISE, VILLE DE GRENOBLE, CLAIX, ARTAS CHARANTONNAY, VER SAU, BOURGOIN, VILLEFONTAINE.

IMPORTANT :

Un stage de formation exclusivement féminine aura lieu les 29 / 30 / 31 octobre 2018

Pour plus de renseignements, se reporter à l'onglet « arbitrage » et actus arbitres

Je vous engage des aujourd'hui à solliciter vos féminines pour participer à cette formation (limitée aux 30 premières inscrites)

Vous pouvez utiliser les bons de formation disponibles sur le site, ceux-ci vous permettront de payer intégralement la partie Pédagogique de cette formation

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des Bons de formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux. (Frais pédagogiques)

Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, **l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimité dans la limite du coût de la formation.**

Les **Bons formations arbitres** sont disponibles en libre téléchargement:

BON FORMATION ARBITRES

D'un montant de 25 € utilisable dans le cadre d'une formation initiale d'arbitre dans toutes les Ligues et Districts dispensant cette formation et dans la limite d'un bon par an et par stagiaire ; à l'exception des arbitres féminines, pour lesquelles l'utilisation des bons est illimitée dans la limite du coût de la partie pédagogique.

CHAMPIONNIAT SENIORS A 11

Courrier : O Nord Dauphine et AS Ver Sau : concernant les modifications d'horaires et de lieux demandés, **le nécessaire a été réalisé** sauf pour les deux dernières journées (au niveau des nocturnes). Néanmoins les modifications sont à faire directement par les clubs sur Foot-Club.

Rappel : SURCLASSEMENTS U 16 / U 17,
Autorisation de faire jouer 3 U16 et 3 U17 en seniors
Rappel : médecin fédéral pour les U16 et U 17

CHAMPIONNIAT SENIORS A 8

Le calendrier est disponible est sur le site

CHAMPIONNIAT U 18F A 8

Villefontaine : en attente

Le calendrier est disponible sur le site

CHAMPIONNIAT U18F A 11

Suite à l'engagement insuffisant (4 clubs) le district ne pourra cette saison organiser un championnat.

De ce fait le club de Bourgoin est autorisé à évoluer en Ligue, sous réserve de l'accord de celle-ci.

La commission demande aux clubs de CLAIX, VEZERONCE HUERT, SUD ISERE de se positionner quant au devenir de leur équipe.

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55

